

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Palaiseau, le 11 octobre 2023

L'Anses et le CEA renouvellent leur partenariat

Afin de prolonger une coopération riche en collaborations scientifiques, l'Anses et le CEA renouvellent leur convention de partenariat.

Benoit Vallet, directeur général de l'Anses, et Julie Galland, directrice générale de la recherche technologique du CEA, ont renouvelé le 10 octobre 2023 la convention qui lie les deux organismes. Celle-ci vise à renforcer l'apport des technologies innovantes pour la détection, la lutte et la prévention des risques sanitaires chez les animaux, les végétaux et dans les aliments.

Dans le cadre du premier partenariat, signé en 2018, plusieurs projets de recherche communs ont été engagés, notamment sur :

- la validation d'un système collecteur miniature d'échantillons d'air, permettant le suivi des contaminations aériennes dans les bâtiments d'élevages de volailles et dans l'environnement de ceux-ci, notamment pour la surveillance de l'influenza aviaire,
- l'identification rapide de bactéries pathogènes dans les aliments,
- l'amélioration de la détection et de l'identification de toxines dans l'alimentation ou l'environnement,
- la mesure de l'exposition aux ondes électromagnétiques,
- la détection de résidus de produits désinfectants dans l'environnement et les aliments.

Le partenariat entre les deux institutions est renouvelé pour une durée de 5 ans. Les projets en cours seront poursuivis et de nouveaux seront initiés. De nombreuses thématiques qui pourraient faire l'objet de travaux communs ont été identifiées. Parmi celles-ci, citons l'adaptation de dispositifs d'imagerie sans lentilles pour repérer des parasites dans les aliments ou les végétaux,

le développement de capteurs intelligents pour détecter des polluants dans l'environnement ou encore le développement d'organoïdes, également appelés « organes sur puce », pour modéliser l'effet des produits phytopharmaceutiques ou des agents pathogènes en limitant le recours à l'expérimentation animale.

Les deux organismes sont également impliqués dans le Partenariat européen pour l'évaluation des risques liés aux substances chimiques (PARC), qui a débuté en 2022 et est coordonné par l'Anses.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

CEA

Aurélia Garaud
01 64 50 17 16 - 06 76 27 46 11
aurelia.garaud@cea.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

Le CEA est un organisme public de recherche. Son rôle est d'éclairer la décision publique et de donner les moyens scientifiques et technologiques aux forces vives (entreprises et collectivités), pour mieux maîtriser les mutations sociétales majeures : transition énergétique, numérique, santé du futur, défense et sécurité globale. Ses 20 000 collaborateurs travaillent au cœur des territoires dans 9 centres équipés de très grandes infrastructures de recherche, dans le cadre de partenariats académiques et industriels en France, en Europe et à l'international.